

## Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin juin 2018

### MAYOTTE

	mai 2018	juin 2018	Cumul de janvier à juin		année 2017
			2018	2017	
<b>Dossiers déposés</b>	1	2	6	7	17
<b>Décision de recevabilité par les commissions</b>	0	1	5	13	14
- Dossiers recevables	0	1	3	9	10
- Dossiers irrecevables (A)	0	0	2	4	4
<b>Mesures de rétablissement personnel (B)</b>	0	1	1	1	1
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	1	1	1	1
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
<b>Mesures de réaménagement des dettes (C)</b>	0	1	3	2	7
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	0	0
* dont plans conclus consistant en un moratoire	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	0	1	3	2	7
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	1	1	0	1
<b>Dossiers clôturés (D)</b>	0	0	3	5	10
<b>Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)</b>	0	2	9	13	24
<b>Relations avec les tribunaux</b>					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nombre)	0	0	0	1	1
- recommandations homologuées par les juges	0	1	3	1	1

En juin 2018, les commissions ont été saisies de 2 situations de surendettement et en ont traité 2 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 14,3 % sur les six premiers mois 2018 par rapport aux six premiers mois 2017 (6 dossiers contre 7 dossiers).

A fin mars 2018, 12 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 140 % sur cette période. Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une hausse de 55,6 %.